

COMPTE-RENDU de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
du 26 OCTOBRE 2015

ORDRE DU JOUR:

- Avenant du contrat photocopieur Ricoh de la Mairie,
- Projet de P.L.U. : précisions du cabinet d'études ,
- Décisions modificatives budgétaires,
- C.C.B. : Avis sur le projet de schéma de mutualisation des services,
- Syndicat de gestion des Bassins versants du Moron et du Blayais: retrait et adhésion de communes,
- Bouygues Immobilier: choix du nom de voirie communale,
- Association ARGIOPE: proposition de partenariat sur le projet « Découverte des espaces naturels et de la biodiversité- dispositif Grand public »,
- Questions diverses.

PRESENTS :Mmes Barras, Bernaud, Braud, Duque, Germain, Goutte,
MM.Baudet, de Boisséson, Gaudinière,Girault, Picard.

ABSENTS EXCUSES : Mme Guénaïs (pouvoir à Mme Barras), M. Venancy.

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 26 octobre 2015, à 20 heures, à la Mairie, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Goutte, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance, fait l'appel des Conseillers, donne lecture du dernier compte-rendu du 15 septembre 2015, où dans le chapitre Travaux de voirie, M.Gaudinière demande de supprimer la 3^{ème} ligne et le début de la 4^{ème}.

Pour faciliter la rédaction des compte-rendus, l'idée de **l'acquisition d'un enregistreur est émise. Mme le Maire soumet cette proposition d'achat, qui est approuvée à l'unanimité (12 voix) .**

- Avenant du contrat photocopieur Ricoh de la Mairie :

M.Gélix de la Société Ricoh, présente les produits de la Société et explique que la Mairie détient un contrat pour l'actuel photocopieur jusqu'en 2017 (5 ans depuis son ouverture). Il informe que si la Mairie approuvait le fait de doter l'école d'un T.B.I. (Tableau Blanc Interactif), le nouveau contrat courrait jusqu'en 2020, le loyer serait toujours de 135€ par trimestre, la maintenance couvrirait le photocopieur de la Mairie et le T.B.I (marque Prométhéan, homologuée par l'Education Nationale). Un T.B.I, est un pack, composé d'un tableau blanc,avec écran numérique, PC portable, vidéo-projecteur, enceintes, le tout permettant une interactivité de 4 utilisateurs à la fois. Très utile pour la projection de documents, en complément des cours,il est plus particulièrement déjà utilisé par les lycéens et collégiens, mais convient parfaitement aux élèves du Cycle 3: C.E.2,C.M.1 et C.M.2. Ce seraient donc les élèves de Mme Gontier, qui bénéficieraient de cet équipement... La mise en service, la formation spécifique aux enseignantes, l'installation d'un antivirus, seraient effectuées par M.Gélix et comprises dans le pack. Pour information, sans contrat, le coût serait d'environ 4 000€.

Mme le Maire propose cet investissement technologique et demande l'accord du Conseil pour valider l'avenant au contrat (135€/ trimestre et ce, jusqu 'en 2020 pour le photocopieur et le T.B.I).

M.Gélix passera demain en mairie, à 9h30; Mme Braud aura délégation de signature de Mme le Maire. **Proposition adoptée à l'unanimité (12 voix).**

- Projet de P.L.U :précisions du cabinet d'études :

L'Enquête Publique suspendue, l'Autorité Gouvernementale n'ayant pas fourni à temps sa réponse, va reprendre du 16 novembre au 18 décembre 2015. Le cabinet d'études Métropolis a travaillé sur les observations faites par l'Etat et a transmis une lettre d'intention à annexer au dossier de l'Enquête Publique. Mme Duque donne lecture de cette lettre, en précisant certains termes techniques , en réponse aux demandes des Conseillers et en reprenant les interrogations de l'Etat.

Ont été abordés les points : ne pas toucher aux zones agricoles, maintenir l'école, vérifier la

capacité des réseaux, densifier les villes, récupérer les maisons vacantes pour en faire des logements décents (10 logements à remettre en état sur 45 ; l'O.P.A.H n'ayant pas totalement répondu aux attentes, les propriétaires ont manqué d'informations), prendre en compte les risques (le P.P.R.I sera entièrement repris dans le P.L.U), avec une attention particulière pour la zone UY, susceptible d'inondations.

M.Pico reviendra à la Mairie, tenir ses permanences, qui seront annoncées dans la presse locale (Sud-Ouest, Haute Gironde) et le Journal Municipal de Plassac.

Ce point de l'ordre du jour n'appelle pas de vote, et est juste mentionné.

- Décisions modificatives budgétaires :

Services Techniques...opération 14: il manque 6 600€ (bâtiments communaux), demande d'ajout de cette somme : **Décision modificative adoptée à l'unanimité (12 voix),**

Cimetière.....opération 17: il manque 3 540€ (tombes à relever par Entreprise ELABOR), demande d'ajout de cette somme : **Décision modificative adoptée à l'unanimité (12 voix) ,**

Cimetière.....opération d'ordre : jeu d'écritures comptables de 6 341€ pour déplacer la croix du Cimetière (Conseil Départemental) : **Décision modificative adoptée à l'unanimité (12 voix),**

Bâche à Incendie.....il manque 3 400€.

Décision modificative adoptée à la majorité (8 voix pour, 1 voix contre : Mme Germain et 3 abstentions :Mme Bernaud, MM.Girault et Picard).

- C.C.B: Avis sur le projet de schéma de mutualisation des services :

Mme le Maire donne lecture du courrier de la C.C.B: la mutualisation des services porte sur la mise en commun des moyens humains(agents communaux mis à disposition) et matériels (engins de voirie, cantines...)dans toute la C.C.B.et le projet devrait être connu avant le 31 décembre 2015. La Communauté de Communes du Canton de Blaye , devrait fusionner avec 4 autres Communautés de Communes de la Gironde (Loi NOTRE), selon le Préfet de Région.... ce qui conduirait, au 1er janvier 2017, à un regroupement des 5 Communautés existantes , avec 2 bassins de vie (Blaye et Saint-André-de-Cubzac) pour une population de plus de 85 000 habitants. M. Gaudinière et M. Baudet réagissent à ce projet de schéma.... Certains élus girondins préféreraient une intercommunalité de 2 Communautés de Communes, pour plus de proximité et à échelle plus humaine, d'autres pencheraient pour une grande fusion où, plus unis, ils pourraient se sentir plus forts...Les Syndicats vont être lourdement impactés.

Le Conseil, demandant davantage d'éléments de réflexion, n'émet pas d'avis et propose une réunion interne ultérieure, avant la fin du mois de décembre 2015 .

-Syndicats de gestion des Bassins versants du Moron et du Blayais : retrait et adhésion des communes : M. Baudet indique que cette fusion n'aura pas d'incidence sur ce Syndicat et demande au Conseil d'approuver le retrait de la commune de Saint-Gervais et l'adhésion de la commune de Samonac. **Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix).**

- Bouygues Immobilier : choix du nom de voirie communale : Le promoteur demande que la commune choisisse un nom pour la nouvelle cité ...Le nom de « la Tonnelle » est proposé (par rapport à une ancienne parcelle de vigne sise à cet endroit) .

Délibération adoptée à l'unanimité(12 voix pour).

- Association ARGIOPE: proposition de partenariat sur le projet « Découverte des espaces naturels et de la biodiversité-Dispositif Grand public ».

Dans le courant de l'été, Mme Braud a rencontré M.Sauvaget, représentant de l'Association. Il souhaitait demander une aide financière dans le cadre d'un partenariat, pour mener à bien des balades botaniques sur le territoire de la commune. Il proposait 9 sorties au cours de l'année, au prix de 234 € la sortie pour tout public et les scolaires. Le personnel enseignant n'avait pas totalement adhéré à ce programme. Le Conseil trouve onéreux le montant total et trop fréquent, le nombre de sorties. Il va être suggéré à M. Sauvaget de revoir ses prestations (la moitié du nombre de sorties suffirait) et d'améliorer sa publicité, peu lisible.

Délibération désapprouvée à la majorité (9 voix contre) et 3 voix pour (Mmes Duque, Goutte et Braud).

- Questions Diverses :

Le planning des permanences aux Bureaux de vote des 6 et 13 décembre prochains, circule, afin que les membres puissent s'y inscrire.

Ecole : Mme Braud fait le point sur les travaux réalisés (classe désamiantée et refaite à neuf), informe qu'une réunion Commission Cantine va avoir lieu, début novembre, en présence du responsable et de la commerciale de l'Entreprise Transgourmet, du personnel de cantine (les 2 cuisiniers), des représentants des parents élus, des enseignantes et des représentants des élus municipaux.

Cette réunion aura pour but d'examiner les compositions des menus précédents et futurs, de faire le point sur le fonctionnement de la cantine.

Fête de Noël : Mme Braud présente 2 devis de spectacles de Noël pour les enfants de l'école.

1° « Zoé et Compagnie » : prestation musicale (comptines anciennes sur fond de rock, interprétées par un groupe local), 600 €

2° « Soleil-nuit » : prestation théâtrale (fables de La Fontaine interactives), de 3 comédiens professionnels du Conservatoire d'Art Dramatique de Bordeaux) 650 €... avec demande de prévoir le repas de midi pour les 3 comédiens ; Mme Braud en parlera aux cuisiniers pour accord.

Le spectacle aura lieu le jeudi 10 décembre 2015, de 14 h 30 (fin des T.A.P.) à 16h 30, à la salle polyvalente, pour un meilleur espace scénique. Le mardi a été proposé aux enseignantes, mais la fin des cours est à 15h30. Il faudra prévoir l'achat et la décoration d'un sapin, les éléments du goûter et...la venue du Père Noël ! Les membres des Ateliers du Mascaret prêteront leur concours pour la mise en poche des goûters et la confection d'objets décoratifs de Noël (mis en vente et dont le produit sera offert à la Coopérative Scolaire). Merci de cette sympathique coopération !

Syndicat Intercommunal des Etablissements Secondaires : Mme Barras annonce la date de la prochaine réunion : jeudi 29 octobre 2015, à 20h 30, à Saint-Christoly-de-Blaye(Salle Courade)

Ancienne Mairie: un sondage, sous forme de questionnaire, à paraître dans le Journal Municipal de Plassac en début d'année prochaine, sera adressé à la population pour recueillir son avis quant à ce bâtiment et son devenir, précise M.Picard.

Mme Bernaud annonce que les devis sont en cours (menuiseries), à faire (charpente, isolation des plafonds, murs et sols). Si réhabilitation de ce bâtiment, il y avait, elle fait part de ses craintes par rapport au caractère onéreux de ces travaux...

Vols à la salle polyvalente : 6 convecteurs ont été dérobés. M.Picard souhaiterait la pose d'une alarme.

P.L.U: M.de Boisséson informe qu'un mur a été démoli à Bellevue et demande si cette démolition a été accordée ou pas? Ce mur ne fait pas partie du périmètre « Bâtiments de France»...

Fêtes et Cérémonies : M. Gaudinière propose un Concert de musique classique (1 200€), en l'église de Plassac, courant été 2016, interprété par 6 musiciens(violons, violoncelles, altos) du groupe OSMOSE, structure associative qui se produit tout l'été. Il faudrait donner une réponse dans les 8 jours, car le groupe est très demandé.

Ancienne Gare : M.Gaudinière s'étonne du non avancement des travaux, Rue de l'Ancienne Gare.

S.T.E.P (Station d'Epuraton): M.Gaudinière rappelle les problèmes liés à l'encrassement de la pompe, à la présence toujours manifeste des lingettes. Il souhaiterait que les agents municipaux fassent attention au poids du panier et suggérerait la pose d'un filtre.

Pôle Santé : son ouverture est prévue pour le 2 novembre 2015 .

Journal municipal : Mme Germain indique qu'il est en préparation.

Fleurs : Mme Bernaud prévient qu'un tour de la Commune sera fait en compagnie de Mme Guénais, pour fleurir les massifs et demande la mise à disposition d'un cantonnier (mercredi après-midi).

Fête du Fleuve 2016 : réunion préparatoire, le 7 décembre 2015, à 20 heures à la Mairie.

Cérémonie du 11 novembre : 11 novembre 2015, à 10h 45 , Monument aux Morts .

Prochaine réunion de Conseil Municipal: lundi 14 décembre 2015, à 20 heures, à la Mairie.

L'ordre du jour épuisé, Mme le Maire lève la séance à 21h 45.

La Secrétaire de séance,
M-C BRAUD .